



Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif 2022 de la Région Centre-Val de Loire

Conformément à l'article L. 4313-1 du Code général des collectivités territoriales

Le budget de la Région Centre-Val de Loire comprend des dépenses (dépenses d'intervention au titre des politiques régionales, charges de fonctionnement des services, charge de la dette) ainsi que des recettes (fiscalité directe et indirecte, dotations de l'Etat, fonds européens, autres recettes). Il est élaboré puis exécuté dans le cadre d'une procédure annuelle jalonnée par les étapes suivantes.



novembre 2021 : Débat d'orientations budgétaires 2022

Le débat sur les orientations générales du budget se déroule dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget. Il fait l'objet d'un vote de l'assemblée plénière régionale.



16 décembre 2021 : Budget primitif 2022

Le budget est voté par l'Assemblée plénière régionale après avis du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).

Du 1^{er} janvier au 31/12/2022 : Exécution du budget 2022 voté



Juin 2022 : Budget supplémentaire (décision modificative n° 1)

Des modifications sont susceptibles d'être apportées au budget sur la base du résultat de l'exercice précédent.



Juin 2023 : Compte administratif 2022

Le compte administratif rendra compte de l'exécution du budget 2022. Il doit être adopté avant le 30 juin de l'année qui suit cette exécution.

2022 marquera le début d'exercice plein et entier d'une nouvelle mandature. Ce budget régional positionne des priorités en lien avec l'environnement, la santé, l'économie. Avec plus de 800 millions d'euros d'investissement, la Région est un levier pour orienter l'avenir.

La collectivité, grâce à une gestion saine, peut aujourd'hui faire le choix de recourir à l'emprunt pour orienter la reprise de façon forte et significative, afin de faire face aux défis sociaux et environnementaux.

2022 : Des actions déployées autour de 6 grandes PRIORITES marquées par :

LA SOLIDARITE
L'EGALITE
LA RESILIENCE
L'INNOVATION

Dialogue de confiance et renouvelé avec les territoires :

Favoriser leur développement malgré les disparités.

Investissements majeurs pour les lycées et l'éducation :

Préserver le pouvoir d'achat des familles
Accompagner les jeunes

Budget record pour les Transports :

Développer le ferroviaire
Engager la conversion écologique du transport routier
Déployer de nouvelles solutions de mobilités rurales

Niveaux jamais atteints de la Formation Pro :

En lien avec les compétences économiques régionales

Créer de nouvelles opportunités liées aux transitions

Des priorités qui fixent un cap pour 2022 mais également pour la période 2022-2027, dans un paradigme nouveau.

PRIORITE A LA SANTE DE TOUTES ET TOUS

- ✓ 2022 : accélération massive d'actions pour la formation, l'accueil et l'installation de professionnels de santé sur l'ensemble du territoire.
- ✓ 2022 : Objectif 30 nouveaux médecins salariés (20 installés en 2021).
- ✓ Numérique et e-santé : soutien aux solutions innovantes pour l'accès aux soins en proximité.

PRIORITE A L'EMPLOI ET AU DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MODELES FACE AUX DEFIS DES TRANSFORMATIONS SOCIALES, ECONOMIQUES, CLIMATIQUES ET TECHNOLOGIQUES

- ✓ AGIR pour une économie innovante et reterritorisée
- ✓ AGIR pour une région numérique, innovante et responsable
- ✓ AGIR pour l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur comme leviers d'investissement dans l'avenir

PRIORITE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE POUR FAIRE FACE A L'URGENCE CLIMATIQUE

- ✓ AGIR pour une reconquête de la biodiversité
- ✓ AGIR pour une agriculture et une alimentation tournées vers l'avenir

PRIORITE AU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES, A LA JEUNESSE ET AUX SOLIDARITES

- ✓ AGIR pour notre jeunesse, l'émancipation et la citoyenneté
- ✓ AGIR pour une ambition internationale solidaire

PRIORITE AU TRANSPORT COLLECTIF, DECARBONNE ET AUX MOBILITES DURABLES

- ✓ Favoriser le pouvoir d'achat
- ✓ Déploiement de 32 nouvelles rames sur les lignes Rémi Express
- ✓ Déploiement de la billettique sur toutes les lignes régulières en car.

PRIORITE AUX PROJETS DE TERRITOIRE ET A L'ATTRACTIVITE DE NOTRE REGION

- ✓ Egalité et Solidarité entre les territoires : piliers de la politique d'aménagement du territoire de la Région.
- ✓ Des projets 2022 pour améliorer la vie quotidienne des habitants.
- ✓ Le dispositif A VOS ID pour soutenir l'émergence d'initiatives porteuses de développement.
- ✓ Le Tourisme au cœur de l'attractivité régionale.



Le budget 2022 de la Région Centre-Val de Loire s'élève à 1,906 Md€. Il comprend, pour les dépenses :

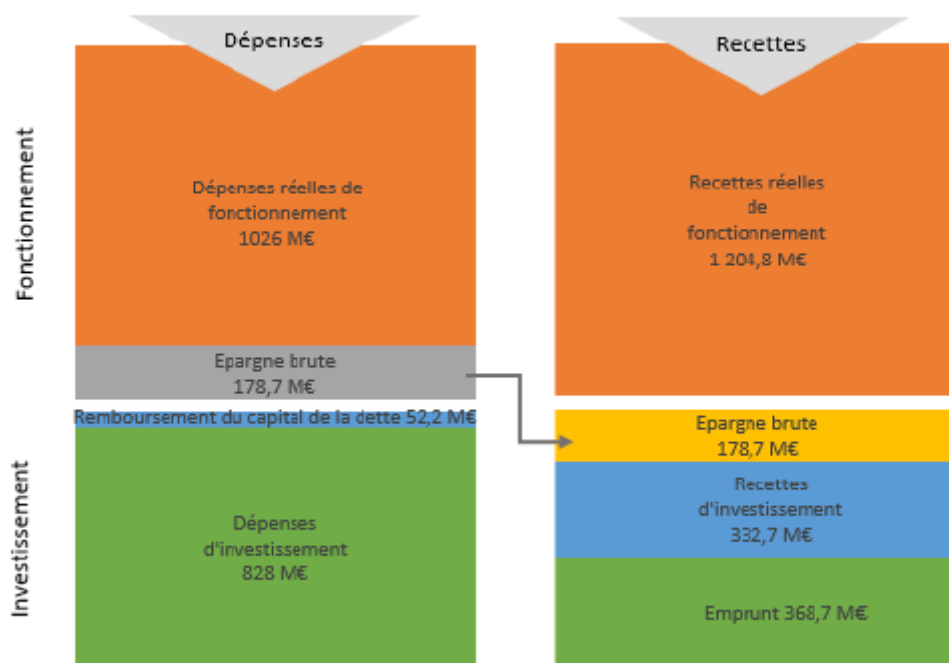
- 1 026,1 M€ en section de fonctionnement ;
- 880,2 M€ en section d'investissement (hors réaménagement de dette).



Grâce à l'optimisation des ressources, **plus de 89 % du budget de la Région Centre-Val de Loire est consacré directement aux interventions régionales à destination des habitants et des territoires.**

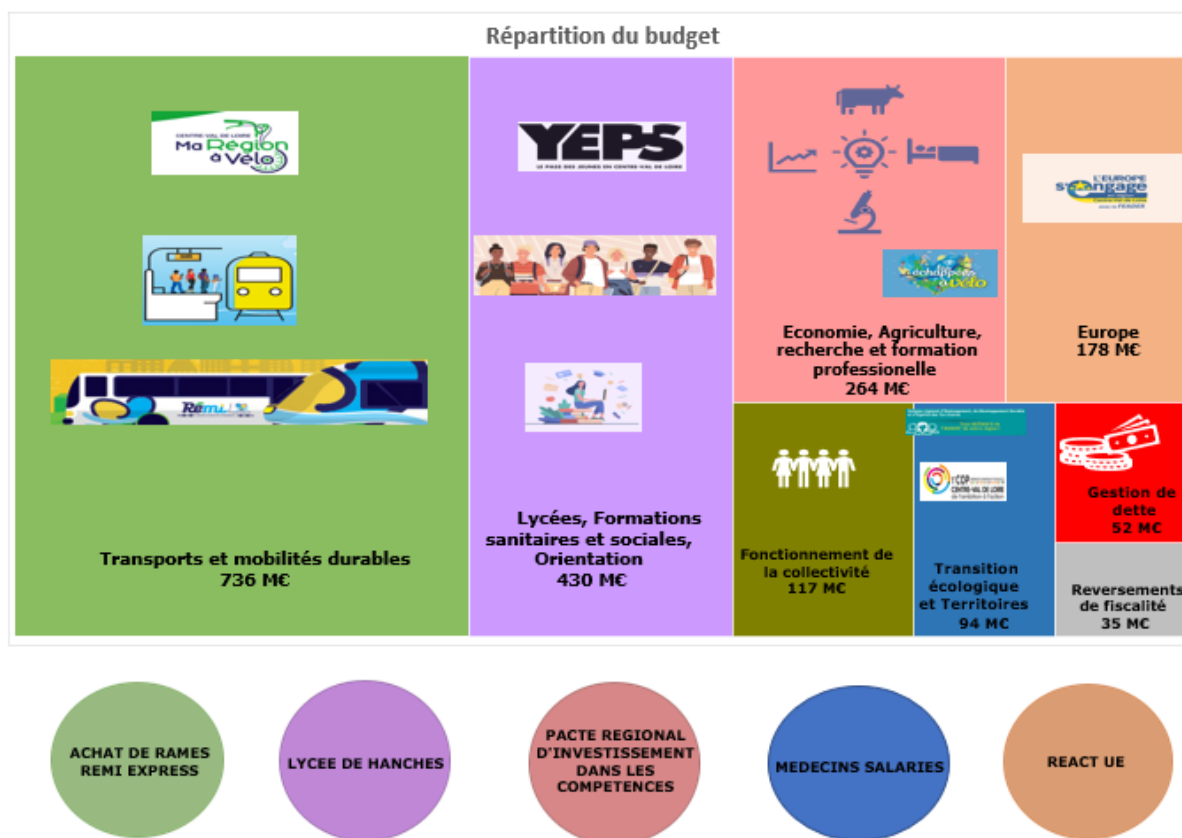
En 2022, ces interventions régionales s'élèvent à 1,701 Md€ en Région Centre-Val de Loire.

L'équilibre du budget



Dépenses du budget primitif 2022 | 1,906 Md€

toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette



Les dépenses de personnel des agents des lycées figurent dans le poste « Lycées, apprentissage, vie citoyenne ». Le reversement du produit de la CVAE est une compensation versée par la Région à certains Départements suite au transfert de la compétence en matière de transports scolaire et interurbain.

Le budget 2022 de la Région Centre-Val de Loire s'articule autour :



De dépenses courantes optimisées pour favoriser l'investissement :

Les dépenses de fonctionnement hors fonds européens s'élèvent à 969,9 M€. Elles augmentent de 4 % par rapport au budget primitif 2021. Cette augmentation vise à poursuivre la relance économique et sociale, le retour à l'emploi des demandeurs d'emplois et des jeunes mais aussi à maintenir les services de transports routiers.

D'un niveau d'investissement en faveur du territoire régional à nouveau très conséquent qui s'élève à 828 M€ pour l'année 2022 (hors dette) répartis comme suit :

- 503,5 M€ pour les politiques régionales dont 121,5 M€ issus des fonds européens, avec une augmentation importante des moyens consacrés aux lycées (chantier de construction du lycée de Hanches et poursuite du programme COEPI), aux formations sanitaires et sociales (relocalisations de l'IFSI Châteauroux, de Blois et extension de celui de Tours), et à l'enseignement supérieur (avec notamment l'extension de Polytech à Tours, l'implantation de l'Université d'Orléans en centre-ville).
- 324,5 M€ pour l'acquisition de matériel TET, de rames Rémi Express, pour la réalisation du technicentre à Orléans et pour la sauvegarde des lignes de desserte fine du territoire.



Un profil des ressources régionales en constante évolution

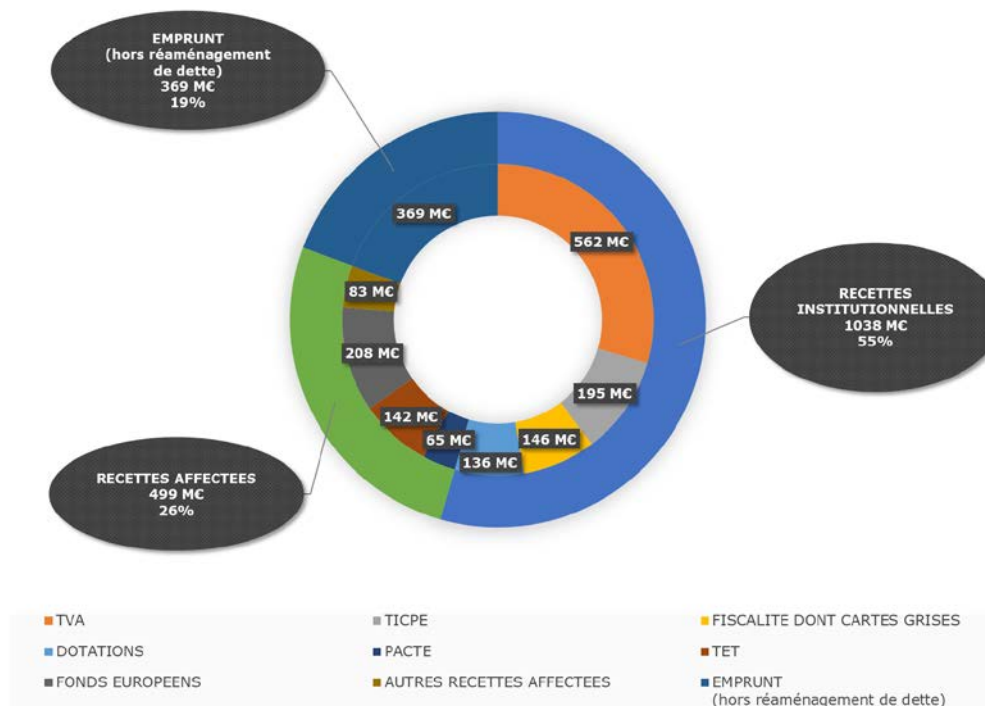
Hors recettes institutionnelles, les recettes sont essentiellement des recettes affectées. En investissement, elles représentent près de 75,6% et concernent le remboursement de l'Europe des sommes versées par la Région au titre de la gestion des fonds européens (121,4 M€), la subvention de l'AFITF pour l'acquisition de rames TET, la participation de France Compétences au financement des investissements dans les CFA (12,1 M€). En fonctionnement, les recettes affectées concernent la gestion des fonds européens (53,5 M€), le Pacte régional d'investissement dans les compétences (65 M€) et le financement des CFA (6,9 M€).

L'exercice 2022 voit la poursuite de la baisse des dotations versées à la Région, pour les TET (-9,8 M€) et pour les dotations issues de la réforme de la taxe professionnelle (-3 M€). En revanche, les recettes de fiscalité augmentent fortement par rapport au BP 2021 et deviennent à nouveau supérieures à celles de 2019. Cette hausse est principalement due à la recette de TVA suite au redémarrage rapide de l'activité économique et aux perspectives d'évolution de la consommation retenue par l'Etat pour 2022 (+5,2 %). Cette recette devient donc la principale recette de la Région. Cependant,

Globalement, la situation financière de la collectivité se traduit par une part importante des recettes affectées (fonds européens, formation professionnelle, rames TET), une hausse de la fiscalité étroitement liée à l'activité économique et une diminution durable du niveau des dotations.

Budget primitif 2022 | Répartition des ressources

toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette





Une gestion de dette optimisée tant sur le long terme que sur la trésorerie

Au 1^{er} Janvier 2022, **la dette réglementaire** représente **un encours de 921 M€**. Cette dette long terme est composée à plus de 99 % de conventions non risquées, ce qui permet à la Région de bénéficier, en début d'année 2022, d'un **taux moyen qui se situe autour de 0,90 % et 0,85 % si la seule dette bancaire et obligataire est considérée**. L'inscription budgétaire 2022 intègre par ailleurs une charge d'intérêts représentant 0,4 % du budget régional.

L'optimisation des conditions de financement sera maintenue, sur 2022, par un objectif de diversification de l'encours par le biais d'émissions obligataires réalisées sur son programme EMTN.

Sur le volet trésorerie, **la Région utilisera prioritairement son programme de NEU CP** dans une logique d'économie de frais financiers.

CHIFFRES CLES / ELEMENTS REPERES

1 500	Le nombre de demandeurs d'emploi formés grâce au Dispositif régional DEFI (à fin 2021)
3,5 M€	Engagement régional pour la création d'une faculté dentaire qui ouvrira à Tours à la rentrée 2022
15	Nombre de filières agricoles soutenues en région
3 M€	Soutien régional pour la création de Tiers-Lieux de compétences : espaces de formation dans la proximité
32	Acquisition de 32 nouvelles rames Rémi Express (dont 4 ont été livrées en 2020)
X4	Quadrupler la surface en Agriculture Bio pour atteindre 15 % de la SAU régionale
100 %	100% de nos lycées engagés dans une démarche de réduction des dépenses énergétiques = une 1^{ère} en France ! (COEPI)
1000	Nombre de professionnels (dont 363 médecins) installés dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires en Centre-Val de Loire

78 M€	Investissement régional pour le cadre de vie et des conditions de travail dans les lycées (Construction du Lycée de Hanches (28), extension du lycée Maurice Genevoix (45), construction d'un gymnase au lycée Beauregard (37))
3^e	Une 3^e Saison du Festival de l'art de vivre et de la création « Les Nouvelles Renaissance(S) », au service de l'attractivité du territoire, et qui fédère acteurs de la culture, du tourisme, de la gastronomie...
1 300 €	C'est le montant moyen par an et par lycéen rendu aux familles grâce aux mesures de pouvoir d'achat en direction des jeunes
450 Millions d'€	Investissements supplémentaires prévus par la Région entre 2019 (dernière année avant COVID) et 2022
6,6	Années pour rembourser la dette régionale en fonction de l'épargne brute fin 2022 (contre 7,3 ans en moyenne des Régions fin 2020, dernier chiffre connu qui a depuis progressé)
1,015 Milliards d'€	Recettes fiscales et dotations de l'Etat prévus pour 2022, soit un retour au niveau 2019 après deux années de baisse
2^{ème}	Le Centre-Val de Loire est la 2 ^{ème} Région la moins endettée de France fin 2020 (dernier chiffre connu)
20 000	Le nombre d'EMPLOIS DE DEMAIN dont la Région favorisera la création
4	Nombre de lignes ferroviaires du quotidien pour lesquelles les travaux de sauvegarde démarrent
100 % 50 %	Restauration en lycées : Atteindre d'ici 2027 100 % de local (pour ce qui est produit en local) Et 50 % de bio dans les assiettes de nos lycéens
30 M€	Engagement régional pour continuer le développement des véloroutes , marqueurs d'attractivité